

Demande de Pass 2nd degré pour l'année scolaire 2018 - 2019

A retourner à l'agence commerciale TAC
de Charleville-Mézières ou Sedan (voir adresses au verso)

A - Elève (joindre une photo d'identité)

Nom (M - Mlle)

Prénom date de naissance

B - Représentant légal **Famille d'accueil**

Nom - Prénom

Adresse Tel fixe :

Commune Tel mobile :

@ Mail

C - Scolarité en 2018-2019

Etablissement scolaire : nom et adresse :

.....

.....

cachet de l'établissement OBLIGATOIRE

Qualité de l'élève : Demi pensionnaire ou externe Interne

Collège 6° 5° 4° 3° SEGPA ULIS classe relais

Classe à horaires aménagés : oui, précisez non

Options : oui, précisez non

Lycée 2nde 1ère Terminale

Lycée Professionnel CAP BEP Bac Pro 3° MDP

CAPA BEPA CPA MC UPI

Je soussigné(e)

✓ atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements sur le formulaire complété

✓ atteste avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant

Signature du représentant légal

Fait à

Le

Prix définis à l'article 3.2.2 du règlement des transports scolaires (à cocher par le transporteur) :

Pass à 80 € TTC

Pass à 40 € TTC (à partir du 3ème enfant d'une même famille scolarisé en secondaire)

Pass à 50 € TTC (si l'élève a déjà payé un abonnement scolaire SNCF ASR ou AIS)

Le règlement peut s'établir par chèque à l'ordre de la **CTCM** et est à remettre en même temps que le présent formulaire dûment rempli (*toutes les modalités de paiement sont précisées à l'art. 3.3 du règlement des transports scolaires*).

Au verso de chaque formulaire-type :

Commune du domicile de l'élève	S'adresser au transporteur	Aux coordonnées
Aiglemont Arreux Belval Chalandry Elaire Charleville-Mézières Cliron Damouzy Fagnon Gernelle Gespunsart Haudrecy Houldizy La Francheville La Grandville Les Ayvelles Lumes Montcy-Notre-Dame Neufmanil Nouzonville Prix-Les-Mézières Saint Laurent Sécheval Tourmes Ville sur Lumes Villers-Semeuse Warcq	<p style="text-align: center;">C.T.C.M. Agence commerciale TAC 11 rue Noël 08000 Charleville-Mézières</p>	Formulaire d'inscription en ligne sur www.bustac.fr (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre)
Balan Balaives et Butz Bazeilles Bosséval et Briancourt Boutancourt Cheveuges Daigny Dom le Mesnil Donchery Elan Etrépigny Fleigneux Flize Floing Francheval Givonne Glaire Hannogne Saint Martin Illy Issancourt et Rumel La Chapelle La Moncelle Nouvion sur Meuse Noyers pont Maugis Poursu aux Bois Poursu Saint Rémy Rubécourt et Lamecourt Saint Aignan Saint Menges Sapogne et Feuchères Sedan Thelonne Villers Cernay Villers sur Bar Vivier au Court Vrigne Meuse Vrigne aux Bois Wadelincourt	<p style="text-align: center;">C.T.C.M. Agence commerciale TAC 55 Place de la Halle 08 200 Sedan</p>	Formulaire d'inscription en ligne sur www.bustac.fr (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre) <i>Précision : L'agence de Sedan est chargée de délivrer les pass scolaires également utilisables sur le réseau CMS BUS assuré par les autocars Francotte et Meunier.</i>

Comment obtenir le « Pass 1^{er} degré » ou le « Pass 2nd degré » ?

Pour toute souscription en ligne (« Pass 2nd degré ») via le portail accessible sur le site internet www.bustac.fr, lorsque votre demande aura été validée et traitée, vous recevrez un e-mail vous indiquant la possibilité d'aller chercher votre nouvelle carte en agence selon votre lieu de résidence (cf. tableau ci-dessous).

Si vous payez votre carte en ligne, ainsi que les frais d'envois postaux dont le montant est indiqué sur le site www.bustac.fr, vous recevrez votre carte directement à votre domicile.

Pour toute souscription par formulaire papier (« Pass 1^{er} degré » ou « Pass 2nd degré »), rendez-vous en agence TAC selon votre lieu de résidence (cf. tableau ci-dessous), **à partir du lundi 25 juin 2018** avec votre dossier complet pour obtenir votre nouvelle carte.